

Formation dépannage électrique : installations industrielles

L'électricité est un « outil » aujourd'hui omniprésent dans nos vies personnelles et professionnelles. L'absence d'électricité, faisant suite à un défaut par exemple, nous fait ressentir à quel point cette énergie est indispensable.

Une maintenance efficace des installations électriques permet ainsi de limiter au maximum les conséquences (arrêt du travail, perte de clients, etc.) d'une panne d'origine électrique

Personnel concerné

Personnel chargé de la maintenance permanente ou occasionnelle sur des installations électriques industrielles.

Prérequis

Savoir lire et écrire. Avoir suivi le stage « Formation dépannage électrique : installations domestiques et tertiaires »

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de diagnostiquer et de réparer les principales pannes apparaissant dans une installation électrique industrielle.

Programme

- Rappel : les connaissances de base en électricité (tension, intensité du courant électrique, résistance, puissance)
- Rappel : l'électricité continue et alternative, monophasée et triphasée
- Rappel et approfondissement : Le matériel électrique (lampes, disjoncteurs, fusibles, interrupteurs, télerupteurs, différentiels, contacteur, etc.)
- Les schémas de liaison à la terre, ou régime de neutre
- Utilisation des appareils de mesure (multimètre, pince ampèremétrique, mesure d'isolement)
- Le principe de la recherche de pannes
- Les principales pannes en électricité industrielle
- Maintenance préventive
- Exemples, mises en situation, simulations

Durée

De 7 heures soit 1 jour.

Formation dépannage électrique : installations industrielles

Nombre de stagiaires

De 1 à 12 stagiaires.

Méthodes pédagogiques

Sous forme d'échanges, alternance d'apports théoriques avec exercices pratiques de simulation.

Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression.
- Une attestation de formation lui sera remise en fin de formation.
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.

L'organisme de formation

SESAT Formations est :



*Habilité à dispenser la
formation SST par
l'Assurance Maladie
Risques Professionnels et
l'INRS*



*Conventionné par la
CARSAT Centre Val de
Loire pour dispenser des
formations préalables à
l'habilitation électrique*

Tarifs

- A partir de 150€/jour, nous consulter pour plus de précisions